

LIGNES DE CONDUITE DES AA

COMITÉS DES CENTRES DE DÉTENTION

BSG - Box 459, Grand Central Station - New York, N.Y. 10163

Les présentes lignes de conduite sont le fruit de l'expérience de membres des AA engagés dans divers domaines de services des AA. Elles traduisent également l'orientation donnée par les Douze Traditions et la Conférence des Services généraux des États-Unis et du Canada. Conformément à notre Tradition d'autonomie, sauf sur les sujets affectant d'autres groupes ou le mouvement des AA dans son ensemble, la plupart des décisions sont prises par la conscience de groupe des membres concernés. Ces Lignes de conduite ont pour objectif de vous aider à atteindre une conscience de groupe *informée*

COMMENT LES AA TRANSMETTENT LE MESSAGE AUX ALCOOLIQUES DANS LES CENTRES DE DÉTENTION

Ces Lignes de conduite sont le résultat de l'expérience et des « douleurs de croissance » des comités des centres de détention. Nous sommes heureux de les partager avec les membres des AA des États-Unis et du Canada qui transmettent notre message derrière les murs.

LE BUT

Le but d'un comité de centres de détention est de coordonner le travail des membres des AA (individus et groupes) intéressés à transmettre notre message de rétablissement aux alcooliques dans les prisons, et d'établir des méthodes pour faciliter la transition du centre de détention au milieu AA en général par des contacts avant libération.

Un comité des centres de détention peut fonctionner à l'intérieur de la structure d'un comité régional de la Conférence des Services généraux ou d'un bureau central (intergroupe). Les premières années, le travail de Douzième Étape dans les prisons était généralement l'œuvre des groupes ou des membres seuls. Mais à mesure que le Mouvement grandit, il semble qu'un comité formé à l'intérieur d'une structure soit plus efficace.

Jusqu'en 1977, les comités des centres de détention et des centres de traitement étaient chapeautés par le Comité des institutions. À cause de la croissance rapide de notre association, la Conférence des Services généraux de 1977 a décidé par vote de dissoudre ce comité et d'en former deux autres, l'un pour s'occuper des centres de détention et l'autre des centres de traitement. Cette répartition visait à offrir un meilleur service, tant aux groupes qu'aux réunions des AA de chacun de ces secteurs.

COMMENT DÉMARRER

Au départ, la première chose à faire serait de communiquer avec votre comité régional des Services généraux ou votre intergroupe local (bureau central) et s'il existe un comité des centres de détention, ils vous mettront en communication avec le président du comité. Les groupes et les membres des AA d'une localité devraient pouvoir partager et faire de la Douzième Étape dans les centres de détention. L'expérience dit qu'il est bon que des membres de plusieurs groupes siègent sur ce comité. S'il n'existe pas de comité de centres de détention dans votre région, peut-être voudrez-vous en former un. On élit d'abord un président et on s'assure que tous les groupes dans les établissements correctionnels et les prisons de la région reçoivent l'aide des AA. Le président du comité des centres de détention participe souvent aux rencontres du comité des services

généraux de la région ou du comité de direction de l'inter-groupe. Ces comités se réunissent chaque mois pour déterminer les affectations et s'occuper d'autres questions. Le président transmet l'information des réunions du Comité des centres de détention de la Conférence qui ont eu lieu pendant la Conférence annuelle des Services généraux, et partage la pensée et l'expérience de la Conférence sur les AA dans les centres de détention.

Si votre comité est nouveau, l'étape suivante serait d'inscrire votre comité au Bureau des Services généraux de New York. Votre président sera inscrit sur une liste d'envoi pour recevoir la Pochette des Centres de détention et autre documentation de service.

La Pochette des Centres de détention est un bon outil de base. Elle contient des informations sur la façon de faire du travail en centre de détention, des renseignements de fond, des lettres type et un choix de brochures, feuillets, etc. Si votre comité est déjà fonctionnel, la Pochette peut vous procurer de nouvelles idées ou de nouveaux moyens de mettre en application d'anciennes idées. Si votre comité est en phase initiale, la Pochette vous aidera à trouver des moyens efficaces de vous organiser.

LA RELATION AVEC LES AA DE LA RÉGION OU DU DISTRICT

Comme pour toutes les activités des AA, la communication des besoins et des progrès est de première importance. Cette communication peut se maintenir par les représentants des groupes aux réunions du bureau central/intergroupe ou aux assemblées régionales, par les bulletins publiés par la région ou l'intergroupe, et par les contacts directs avec les membres du comité aux réunions AA ordinaires.

On peut aussi communiquer dans le cadre de dîners spéciaux auxquels les comités des centres de détention invitent d'autres personnes à participer ; dans les ateliers sur les centres de détention tenus aux congrès régionaux (dans certaines régions, on permet aux détenus d'assister à ces congrès s'ils sont accompagnés de leurs conseillers de groupe) ; et pendant les réunions mensuelles des ces comités (rotatives à l'intérieur de la région) auxquelles tous les membres des AA sont invités.

LES PRINCIPALES FONCTIONS DES COMITÉS CD

Les principales fonctions des comités des centres de détention sont décrites dans la Pochette des Centres de détention. Voici cependant les principales rubriques.

Quand la chose est possible, les comités des centres de détention amènent des réunions des AA dans les prisons de leur région, favorisant ainsi la participation de groupes de « l'extérieur » à cette forme de Douzième Étape. Dans certaines régions, chaque groupe a

un représentant de groupe auprès des centres de détention. Cette initiative permet d'établir une liaison entre les réunions et les groupes des centres de détention et les groupes de l'extérieur, tout en favorisant le contact avant libération.

Dans la Pochette des centres de détention, on parle des relations avec les autorités de la prison afin d'assurer des contacts positifs avec l'administration et le personnel. On suggère, entre autre, que les AA qui font cette forme de Douzième Étape cherchent à comprendre, à respecter et à se conformer à tous les règlements établis dans les centres de détention.

On donne aussi dans la Pochette des précisions sur les réunions des AA dans les prisons. On suggère différents moyens d'endosser la responsabilité des réunions et des conférenciers.

La plupart des comités trouvent qu'un bon stock de publications est essentiel dans un groupe ou une réunion en centre de détention. Ces stocks peuvent être financés et obtenus de diverses façons : dons par l'intergroupe local ou le comité des Services généraux ; dons par des membres du comité ; achat avec des contributions individuelles ; fournis par les groupes, par leurs représentants auprès des centres de détention.

Fonds spéciaux : *le club dollar du mois*, où les membres contribuent, sont des fonds utilisés pour l'achat de publications dans les centres de détention ; les réunions ou les dîners spéciaux, où on fait une collecte ; les boîtes spéciales dans les réunions régulières qui portent l'inscription : « Pour les publications dans les centres de détention ».

NOTE : Des assortiments à rabais pour les centres de détention sont disponibles au BSG.

LE PARRAINAGE

On sait par expérience que même si un détenu a participé à un groupe ou à des réunions des AA dans une prison, la transition vers un groupe régulier de l'extérieur n'en demeurera pas moins une source d'anxiété. N'oubliant jamais que les AA n'ont que la sobriété à offrir, plusieurs comités s'efforcent d'établir en plus un contact personnel afin de faciliter cette transition.

Dans certaines régions, on encourage les rencontres pré-libératoires et plusieurs comités travaillent étroitement avec les agents de probation.

Parfois, on permet aux détenus d'assister à des réunions des AA à l'extérieur avant leur libération. Par l'entremise des agents de probation, les comités peuvent obtenir des statistiques sur les détenus bénéficiant d'une libération conditionnelle qui arrivent dans la région ou qui la quittent. Ceux qui arrivent peuvent alors être contactés immédiatement à leur arrivée et on peut fournir aux autres des noms de personnes avec qui ils peuvent entrer en contact en se servant des Annuaires des AA.

Dès sa sortie, le président pour les contacts ou le parrain du groupe rencontre le détenu. Le parrainage étant une affaire tellement personnelle, plusieurs régions ont trouvé préférable de laisser les détenus choisir eux-mêmes leur parrain dès qu'ils ont été mis en contact avec un groupe à l'extérieur. Les premières personnes rencontrées ne deviendront pas nécessairement les parrains mais seront un lien précieux entre la prison et le groupe des AA à l'extérieur.

BULLETIN DE NOUVELLES

Partages derrière les murs est le titre d'un bulletin de nouvelles pour les membres des AA à l'intérieur. Il reflète le partage, dans l'anonymat, de lettres de détenus envoyées au BSG. Le bulletin est publié trimestriellement et il est inclus dans les lettres que le BSG envoie aux détenus. Il est disponible sur demande pour utilisation dans les services correctionnels AA.

LA RELATION AVEC LES AL-ANON

De nombreuses régions rapportent qu'il est très avantageux de travailler avec les Groupes familiaux Al-Anon pour aider la famille du détenu à mieux comprendre notre association. Pour toute information, s'adresser à Al-Anon Family Group Headquarters, Inc., 1600 Corporate Landing Parkway, Virginia Beach, VA 23454-5617. Tél. : (800) 356-9996

LA RELATION AVEC LE BSG

Le BSG maintient une liste des présidents et membres des comités de centres de détention (É.-U./Canada). Ces personnes reçoivent la documentation suivante :

Le Box 4-5-9 — tous les deux mois.

La Pochette des Centres de détention (président)

Le bulletin *Partages derrière les murs*

LE SERVICE DE CORRESPONDANCE

Le Service de correspondance avec les détenus, coordonné par le BSG, offre l'occasion aux membres des AA à « l'extérieur » de partager expérience, force et espoir par lettres avec des membres. Des lignes de conduite utiles concernant ce service sont fournies aux AA, tant à « l'intérieur » qu'à « l'extérieur ». Pour faire partie de ce service, vous n'avez qu'à écrire au BSG.

Un feuillet attrayant (F-26) qui décrit ce service est disponible au BSG afin qu'il soit exposé dans les présentoirs de publications dans les groupes. (En anglais seulement.)

S'il vous plaît, restez en contact avec nous afin que nous puissions partager vos activités dans le *Box 4-5-9* et consigner votre expérience dans nos dossiers, pour aider d'autres qui sont engagés dans cette gratifiante forme de service.

Titre américain

A.A. Guidelines on Correctional Facilities Committees

Dépôt légal, 4^e trimestre 1978
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec

Traduction autorisée par A.A.W.S., Inc.
Tous droits réservés[©]

www.aa.org